

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/JT-TLM-du-20-septembre-2018-http-tlm-tv-replay>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Vidéos > **Appel dans l'affaire de la fuite à la centrale du Bugey**

**26 septembre 2018**

## **Appel dans l'affaire de la fuite à la centrale du Bugey**

Après une dispense de peine d'EDF en 1e instance, la cour d'appel de Lyon a examiné cette affaire le 20 septembre 2018. La décision sera rendue le 15 novembre 2018.

JT TLM du 20 septembre 2018 <https://tlm.tv/replay/info/le-jt-18h30/le-jt-20-09-2018-06h09>

Août 2013 : Fuite interne d'une vanne de charge mal gérée par l'exploitant qui aurait pu avoir des conséquences graves à la Centrale du Bugey. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte contre EDF le 26 février 2014, cette procédure a été classée sans suite par le Parquet de Bourg-en-Bresse, le 3 juin 2014, après un simple rappel à la loi. Si l'on peut se réjouir que le Tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse ait reconnu la culpabilité d'EDF pour deux infractions, on ne peut que s'indigner face à la dispense de peine qui a accompagné cette reconnaissance, à la relaxe d'EDF pour les 5 autres infractions et à la condamnation au seul euro symbolique concernant les dommages et intérêts. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a fait appel.